



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

**Fonds de développement des territoires
2019-2020**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PRIORITÉ 1. Planification de l'aménagement et du développement du territoire	2
1.1 Élaboration et mise en œuvre de démarches de développement résidentiel.....	2
1.2 Élaboration d'outils réglementaires.....	2
1.3 Inventaire des services municipaux.....	2
1.4 Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification, les demandes à la CPTAQ et dans les modifications réglementaires	2
1.5 Plan de gestion des milieux naturels	2
1.6 Élaboration d'une démarche d'accompagnement des municipalités et des entreprises en développement durable	3
PRIORITÉ 2. Planification de l'aménagement et du développement du territoire - Plan de développement de la zone agricole (PDZA).....	4
2.1 Coordination d'un « paysage à cultiver »	4
PRIORITÉ 3. Soutien aux municipalités locales en expertise.....	5
3.1 Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux.....	5
3.2 Équipements géomatiques.....	5
PRIORITÉ 4. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien à l'entrepreneuriat - Services-conseils et soutien financier aux entreprises	6
4.1 Services-conseils aux entreprises.....	6
4.2 Programme de soutien financier aux entreprises	6
PRIORITÉ 5. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien - Soutien financier aux organismes et ententes de services	7
5.1 Soutien aux organismes.....	7
5.2 Ententes de services	7
5.3 Attraction et rétention de main d'œuvre	7
5.4 Soutien au développement économique	8
PRIORITÉ 6. Mobilisation des communautés - Service de développement culturel et rural	9
6.1 Soutien aux grands diffuseurs culturels	9
6.2 Projets culturels collectifs.....	9
PRIORITÉ 7. Mobilisation des communautés - Soutien financier et coordination de projets structurants.....	10
7.1 Soutien aux « projets majeurs ».....	10
7.2 Démarche de revitalisation	10
7.3 Coordination des projets	10
PRIORITÉ 8. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement	11
8.1 Mise en œuvre de l'entente de la 7e entente de développement culturel et son plan d'action 2018-2020	11
8.2 Entente sectorielle de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec	11
8.3 Entente de concertation régionale.....	12
PRIORITÉ 9. Soutien au développement rural	13
9.1 Soutien aux projets locaux pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités.....	15

INTRODUCTION

Depuis avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre la MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il a remplacé divers programmes que la MRC avait l'habitude de gérer (entre autres le Pacte rural) et consiste maintenant en une seule enveloppe régionale utilisée comme levier pour soutenir le développement du territoire de la MRC.

Placée maintenant au cœur de la nouvelle gouvernance municipale appelée gouvernance régionale de proximité, ce nouveau statut lui permet de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, le Conseil des maires a établi ses priorités d'intervention pour l'année 2019-2020 notamment pour :

- La réalisation des mandats au regard de la planification et du développement du territoire de la MRC;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin.

Ce rapport d'activités couvre la période du **1^{er} avril 2019** au **31 mars 2020**.

Toute l'information concernant le FDT est disponible sur le site Internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

Ici, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, on fait bouger les choses !



Geneviève Dubois
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

PRIORITÉ 1. Planification de l'aménagement et du développement du territoire

Le département de l'aménagement regroupe plusieurs services. La géomatique, l'inspection en bâtiment, la gestion des matières résiduelles et le contrôle du déboisement relèvent tous de l'aménagement du territoire. En plus de veiller à la poursuite de ses objectifs, le département d'aménagement du territoire offre à l'occasion des services aux municipalités qui en font la demande.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
16 municipalités de la MRC	1.1 Élaboration et mise en œuvre de démarches de développement résidentiel	94 237 \$	93 036 \$
	1.2 Élaboration d'outils réglementaires		
	1.3 Inventaire des services municipaux		
	1.4 Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification, les demandes à la CPTAQ et dans les modifications réglementaires		
	1.5 Plan de gestion des milieux naturels		
	1.6 Élaboration d'une démarche d'accompagnement des municipalités et des entreprises en développement durable		

1.1 Élaboration et mise en œuvre de démarches de développement résidentiel

Trois municipalités (Village Saint-Célestin, Saint-François-du-Lac et La Visitation-de-Yamaska) ont été accompagnées pour une demande d'exclusion, la réutilisation et/ou le redéveloppement de zones résidentielles.

1.2 Élaboration d'outils réglementaires

À la demande de 8 municipalités, 19 règlements discrétionnaires d'urbanisme ont été produits.

1.3 Inventaire des services municipaux

Le service d'aménagement de la MRC a entamé le déploiement d'un service de gestion des actifs municipaux.

1.4 Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification, les demandes à la CPTAQ et dans les modifications réglementaires

Six démarches d'accompagnement ont été réalisées pour 5 municipalités pour des demandes d'exclusion ou des autorisations en milieu agricole.

1.5 Plan de gestion des milieux naturels

La MRC fait partie d'une démarche régionale avec 4 MRC du Centre-du-Québec pour planifier la gestion des milieux naturels, mais également la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), et ce, pour une livraison du PRMHHN pour septembre 2021. Plusieurs aspects y sont abordés sous 4 thématiques soit : l'agriculture, la forêt, l'eau et le volet urbain.

1.6 Élaboration d'une démarche d'accompagnement des municipalités et des entreprises en développement durable

La démarche d'élaboration d'un plan de transition écologique a été coordonnée par la MRC et appuyée par son Comité aménagement durable et environnement. Des consultations ont également été réalisées auprès des municipalités et des partenaires afin d'inclure les préoccupations et enjeux de ceux-ci dans le Plan de transition écologique. Les 40 actions identifiées dans le plan sont en cohérence avec les enjeux du territoire et permettront d'atteindre les cibles environnementales que la MRC de Nicolet-Yamaska s'est fixées. Un fonds spécialement dédié à la mise en œuvre de ces actions a d'ailleurs été mis sur pied.

PRIORITÉ 2. Planification de l'aménagement et du développement du territoire - Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Adopté le 21 septembre 2017, le PDZA de la MRC a comme principal objectif de mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable des activités agricoles et agroalimentaires.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
16 municipalités de la MRC	2.1 Coordination d'un « paysage à cultiver »	11 808 \$	11 808 \$

2.1 Coordination d'un « paysage à cultiver »

Paysage à cultiver

Les démarches en cours relativement à ce projet ont permis au courant de la dernière année de mettre en place un projet de collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski et de franchir également une nouvelle étape dans l'aménagement de bandes riveraines élargies.

PRIORITÉ 3. Soutien aux municipalités locales en expertise

La MRC a comme mission de renforcer, par une approche collective, les capacités de développement durable des municipalités en offrant notamment des services techniques et professionnels aux municipalités qui n'ont pas la masse critique suffisante pour se les offrir individuellement.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
16 municipalités de la MRC	3.1 Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux	147 591 \$	108 181 \$
	3.2 Équipements géomatiques		

3.1 Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux

Dans l'optique de développer l'expertise des municipalités de son territoire, la MRC s'est jointe, en 2019 à la démarche de la Fédération québécoise des municipalités pour la mise en œuvre d'un projet pilote sur la gestion des actifs municipaux. Les municipalités sont en effet confrontées à d'énormes responsabilités qui leur sont confiées par les gouvernements supérieurs sans nécessairement avoir les ressources humaines et financières pour y faire face et pour implanter les meilleures pratiques de gestion des actifs. Non seulement elles manquent de financement pour réaliser certains travaux requis, mais plusieurs d'entre elles ont moins de ressources ou d'accès à du personnel qualifié en gestion des actifs ainsi qu'à des professionnels externes au fait des meilleures pratiques. Le niveau de maturité en gestion d'actifs varie également d'une municipalité à l'autre. Plusieurs municipalités ont développé divers outils pour répondre à la fois au besoin d'information des élus et à ceux des citoyens. Toutefois, ces outils ne visent pas systématiquement l'ensemble des services offerts aux citoyens ni les étapes complètes de la gestion d'actifs (données et information sur les actifs et leur état, niveaux des risques assumés par la municipalité, connaissance de l'ensemble des coûts sur le cycle de vie, planification financière à long terme, etc.). L'objectif de cette démarche était de guider les responsables lors de la réalisation de ce projet, de les appuyer concrètement dans leurs efforts en vue de l'implantation d'un programme de gestion des actifs municipaux sur leur territoire.

L'un des principaux constats au terme de cette démarche est la nécessité pour les municipalités d'inventorier leurs actifs municipaux. Celles-ci possèdent déjà plusieurs informations et intrants (plans d'intervention, rapports d'inspection des réseaux, bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable, bilan de santé des bâtiments, plans format papier, etc.). La MRC a donc planifié la suite de cette démarche, qui s'étendra sur 3 autres années.

3.2 Équipements géomatiques

La MRC a investi dans l'acquisition d'un logiciel de géomatique qui permettra de produire de nouvelles couches d'informations et de constituer une base de données structurée sur laquelle les municipalités pourront s'appuyer pour planifier leur aménagement, leur développement, l'entretien de leurs actifs ainsi que le budget à y allouer, et ce, pour les années à venir.

PRIORITÉ 4. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien à l'entrepreneuriat – Services-conseils et soutien financier aux entreprises

La MRC offre des services-conseils de première ligne en développement économique. La mission est de s'assurer que les promoteurs et les entreprises aient en main toutes les informations nécessaires pour prendre les meilleures décisions quant à la réalisation de leur projet d'affaires.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	PROJET	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
MRC de Nicolet-Yamaska	4.1 Services-conseils aux entreprises	Une (1) coordonnatrice, trois (3) conseillers et une (1) agente de développement	287 492 \$	287 493 \$
BÉNÉFICIAIRES	AXE D'INTERVENTION	PROJETS	COÛT DU PROJET	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
9072-9278 Québec INC. / Regy Hydraulique	4.2 Programme de soutien financier aux entreprises	FDET-SIS Acquisition d'équipements numériques	280 000 \$	20 000 \$
D.L. Technologies		FDET-SIS Acquisition d'équipements numériques	300 000 \$	20 000 \$
Pompes CET		FDET-SIS Développement de marchés et automatisation	797 500 \$	20 000 \$
Emblème Canneberges		FDET-SIS Implantation ERP	345 000 \$	20 000 \$
Simmer International		FDET-SIS Automatisation de procédés	60 000 \$	12 500 \$
Côté & Parker Mécanique inc.		FDET-SIS Développement de marchés	37 500 \$	7 500 \$
Benoît Jutras		FDET-JE Relève Bois Laurentides	465 000 \$	5 000 \$
Simon Boisclair		FDET-JE Démarrage Vitrerie Boisclair	30 000 \$	5 000 \$
CDC Nicolet-Yamaska (La Carotte joyeuse)		FDET-ES Acquisition d'équipement	5 630 \$	4 505 \$
TOTAL SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES			2 320 630 \$	114 505 \$

4.1 Services-conseils aux entreprises

Au cours de la période de référence, 289 promoteurs pour 166 entreprises ont été soutenus techniquement et/ou financièrement par l'équipe de développement économique de la MRC.

4.2 Programme de soutien financier aux entreprises

Au cours de cette période, la MRC a investi au total 114 505 \$ en contribution non remboursable par le biais de 3 programmes :

- Programme de soutien à l'investissement stratégique (FDET-SIS);
- Programme d'aide au développement des entreprises d'économie sociale (FDET-ES);
- Programme jeunes entrepreneurs (FDET-JE).

Les sommes ont été accordées à 9 entreprises et les coûts totaux des projets étaient estimés à 2 320 630 \$.

PRIORITÉ 5. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien - Soutien financier aux organismes et ententes de services

	BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
5.1 Soutien aux organismes	Office de tourisme de Nicolet-Yamaska	Soutien aux activités de l'Office de tourisme	95 000 \$	95 000 \$
5.2 Ententes de services	Office de tourisme de Nicolet-Yamaska	Accompagnement prédémarrage projets touristiques	10 000 \$	10 000 \$
	Pôle d'économie sociale	Accompagnement prédémarrage projets d'économie sociale	10 000 \$	10 000 \$
	Corporation de développement communautaire	Entente de soutien pour l'animation du NOYAU	10 000 \$	10 000 \$
5.3 Attraction et rétention de main-d'œuvre	Rovibec inc.	Accompagnement en recrutement international	2 000 \$	2 000 \$
	Promatrice inc.	Accompagnement en recrutement international	2 000 \$	2 000 \$
5.4 Soutien au développement économique	Soutien au développement économique	FIANY	10 000 \$	10 000 \$
		Espace d'accélération et de croissance	18 750 \$	7 033 \$

5.1 Soutien aux organismes

En raison de l'importance que représentent les retombées issues du secteur touristique pour notre collectivité et la nécessité de maintenir une expertise dans la promotion des attraits touristiques du territoire, la MRC a contribué financièrement aux activités de l'Office de tourisme de Nicolet-Yamaska.

5.2 Ententes de services

Considérant la volonté de la MRC d'établir des partenariats avec les organismes disposant d'une expertise en matière de développement économique notamment au niveau du secteur touristique et de l'économie sociale, la MRC a mandaté l'Office de tourisme ainsi que le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec pour offrir, en collaboration avec le service de développement économique, un accompagnement prédémarrage aux promoteurs de projets touristiques et d'économie sociale. Pour la période 2019-2020, une nouvelle entente s'est ajoutée avec la Corporation de développement communautaire pour l'animation du NOYAU qui est un regroupement des organismes de la MRC dédiés au développement socio-communautaire et à l'animation des communautés.

5.3 Attraction et rétention de main d'œuvre

Dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, la MRC a collaboré avec le Créneau Accord Fabrication de machines métalliques à recruter des entreprises pour une mission d'attraction de talents à l'international qui a eu lieu en Tunisie en décembre 2019. Deux entreprises de la MRC ont été ainsi accompagnées et soutenues financièrement pour recruter des candidats tunisiens spécialisés dans la fabrication métalliques. A terme, 4 à 6 nouveaux employés ont déjà ou devraient intégrer ces entreprises dans un horizon d'un an. Le contexte de la pandémie pourrait retarder certaines démarches, mais les embauches ne sont pas remises en cause.

5.4 Soutien au développement économique

La MRC s'est engagée en concertation avec le syndicat de l'UPA de Nicolet et la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec à soutenir les entreprises agricoles de petites taille qui démarre dans des secteur émergents ou qui permettent de dynamiser la zone agricole en occupant des espaces laissés vacants ou peu valorisés. À ce titre, la MRC a injecté 10 000 \$ de plus cette année dans le fonds d'investissement agroalimentaire de Nicolet-Yamaska.

En ce qui a trait à l'Espace de croissance et d'Innovation du Centre-du-Québec, la table des MRC a convenu de déléguer la coordination de cet espace à l'Association régionale de développement du Centre-du-Québec (ARDECQ). Au courant de la dernière année, la MRC a poursuivi le développement du projet d'incubateur accélérateur de Nicolet-Yamaska dont un des rôles sera d'être l'antenne locale de l'Espace de croissance et d'Innovation.

PRIORITÉ 6. Mobilisation des communautés - Service de développement culturel et rural

La MRC intervient dans le domaine culturel notamment par du soutien aux initiatives de la collectivité. Avec l'adoption en 2001 de sa politique culturelle, la MRC s'est assurée de soutenir le développement culturel par l'accessibilité à du soutien technique et financier pour les entreprises et les projets culturels de son territoire.

Dans la logique de sa mission et de ses mandats, la MRC joue également un rôle rassembleur auprès du milieu culturel, notamment, en suscitant, encourageant et facilitant la concertation des partenaires culturels.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
6. Mobilisation des communautés – Service de développement culturel et rural	6.1 Soutien aux grands diffuseurs culturels	3 grands diffuseurs culturels	1 agente de développement culturel	7 500 \$	2 000 \$
	6.2 Projets culturels collectifs	Avenir des églises		8 882 \$	1 167 \$

6.1 Soutien aux grands diffuseurs culturels

Nous avons constitué l'an dernier une banque de temps de services professionnels à laquelle 3 des 5 grands diffuseurs du territoire ont adhéré. Au courant de l'année une relance a été effectuée auprès des 2 diffuseurs absents de la démarche afin de les inviter à rejoindre le groupe déjà formé. Lors de cette même année, nous avons débuté l'élaboration d'un plan de formation personnalisée (coaching en gestion générale ou spécialisée) répondant aux besoins des grands diffuseurs.

6.2 Projets culturels collectifs

À la suite de la tenue de la journée sur l'avenir des églises, nous avons travaillé sur la préparation d'une tournée de deux églises transformées qui a dû être reportée à une date ultérieure (Post-COVID). Une avenue est actuellement envisagée pour la constitution d'une banque de temps afin de disposer d'expertise professionnelle notamment en urbanisme, en conservation du patrimoine ou en architecture.

Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle de la MRC, une entente avec l'UQTR a été conclue pour être accompagné par une chercheuse qui arrimera la démarche avec la MRC de Bécancour. Le mandat principal sera de mobiliser le milieu culturel et municipal dans la mise à jour de cette politique en s'inspirant non seulement des meilleures pratiques en matière de développement culturel, mais aussi des enjeux et des opportunités présents dans les deux territoires.

PRIORITÉ 7. Mobilisation des communautés - Soutien financier et coordination de projets structurants

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
7. Mobilisation des communautés – Soutien financier et coordination de projets structurants	7.1 Soutien aux « projets majeurs »	16 municipalités de la MRC	1 conseiller	53 300 \$	53 300 \$
	7.2 Démarche de revitalisation	2 municipalités		32 000 \$	12 497 \$
	7.3 Coordination des projets	16 municipalités de la MRC		9 447 \$	9 447 \$

7.1 Soutien aux « projets majeurs »

Afin de positionner le développement touristique de la MRC en lien avec le plan de transition écologique, la réalisation d'une analyse de potentiel pour le développement de l'écotourisme pour l'ensemble de la MRC a été entamée. Les résultats et la conclusion de l'analyse seront présentés dans le courant de l'année 2020-2021.

7.2 Démarche de revitalisation

La deuxième cohorte de « *Revitalisation des artères commerciales et des noyaux villageois* » a été démarrée avec la participation des municipalités de Saint-Wenceslas et de Saint-Zéphirin-de-Courval. Au courant de l'année des consultations publiques, des ateliers de travail et des visites sur le terrain se sont réalisées, mobilisant ainsi les milieux afin de rêver le développement de leur municipalité et de mettre en place des actions visant à les dynamiser davantage et à les rendre encore plus attractifs. Le contexte de la pandémie a contraint l'annulation de certaines visites et rencontres terrain, toutefois la démarche est bel et bien maintenue et les plans d'actions seront bientôt présentés à la population de ces deux municipalités.

7.3 Coordination des projets

Au courant de l'année un poste de conseiller en développement des communautés a été créé afin de s'assurer que l'ensemble des municipalités de la MRC puissent avoir accès aux différents programmes et mesures d'aide pour assurer le développement de leur milieu de vie. Le Conseiller effectue une veille active des programmes et mesures s'adressant aux municipalités et à ce titre accompagne les municipalités lors de dépôt de demandes. En plus, le conseiller participe activement aux rencontres de concertation dont le Noyau et celles portant sur la préparation du milieu pour l'accueil, l'intégration et la rétention de personnes immigrantes. Finalement, la coordination de l'ensemble des démarches de revitalisation des artères commerciales et des noyaux villageois permettront d'assurer des mises en commun auprès d'au moins la moitié des communautés de la MRC. À terme, l'objectif est de s'assurer que l'ensemble des municipalités du territoire soit dotée d'un plan d'action visant l'animation des milieux, le dynamisme commercial et l'embellissement des lieux publics.

PRIORITÉ 8. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
8. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement	Entente sectorielle de développement culturel	Municipalités de la MRC	Agente de développement culturel	42 346 \$	42 346 \$

PRINCIPAL MINISTÈRE	OBJET	DÉBUT DE L'ENGAGEMENT	FIN DE L'ENGAGEMENT	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	VALEUR TOTALE DU CONTRAT
Ministère de la Culture	8.1 Mise en œuvre de l'entente de la 7e entente de développement culturel et son plan d'action 2018-2020	2018	2020	40 000 \$	120 000 \$
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	8.2 Entente sectorielle de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec	2018	2021	14 000 \$	150 000 \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	8.3 Entente de concertation régionale	2018	2021	33 688 \$	180 000 \$

8.1 Mise en œuvre de l'entente de la 7e entente de développement culturel et son plan d'action 2018-2020

Les « *Circuits de balado-découverte* » sont en fin de réalisation et le lancement est prévu pour le début du mois de mai 2020 ainsi que la mise en ligne des circuits. Le projet centricois « *Cabarets des découvertes* » a dû être reporté en raison de la pandémie en 2021 tel que recommandé par le ministère de la Culture et des Communications. Pour le projet « *Chronique d'un Québécois* », l'impression du livre a été complétée et la préparation de sa distribution est en cours. Finalement, le projet « *Les « P'tites nouvelles* » a été démarré dans le courant de l'année en collaboration avec Culturel Centre-du-Québec qui a été mandaté pour la gestion du projet.

8.2 Entente sectorielle de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec

La valorisation du milieu agricole est l'une des priorités de la Stratégie régionale de vitalité et d'occupation du territoire du Centre-du-Québec. Les 5 MRC de la région, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Fédération régionale de l'UPA du Centre-du-Québec ont convenu de mettre en commun leur expertise et leurs ressources afin de contribuer à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre d'un Plan de développement régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Centre-du-Québec, par le biais d'une entente sectorielle de développement. Étant donné que l'atteinte des objectifs associés à cette priorité implique une mobilisation et une concertation des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire de la région, une ressource régionale a donc été embauchée pour assurer la mise en œuvre de ce plan.

8.3 Entente de concertation régionale

La MRC collabore avec les autres MRC du Centre-du-Québec à la Table des MRC qui permet le déploiement du FARR dans la région. À ce titre, une entente de concertation régionale a été conclue avec le MAMH pour l'embauche d'une coordination régionale afin de faciliter les communications ainsi que la mise en œuvre des travaux et des actions issus des différents chantiers régionaux.

PRIORITÉ 9. Soutien au développement rural

La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC a pour objectifs de favoriser la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie (dans les domaines social, culturel, économique et environnemental) et de soutenir le développement rural.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
9. Soutien au développement rural	9.1 Soutien aux projets locaux pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités	Municipalité d'Aston-Jonction	Développement urbain et espaces verts	150 000 \$	85 000 \$
		Baie-du-Febvre	Parc des loisirs-phase 1	210 000 \$	85 000 \$
		Grand-Saint-Esprit	Restauration du centre des loisirs (addenda)	50 000 \$	34 900 \$
		Municipalité de La-Visitation-de-Yamaska	Agrandissement du parc aux Écartes-Rouges	7 000 \$	4 900 \$
		Municipalité de La-Visitation-de-Yamaska	Acquisition d'un gazébo et croque-livres	10 000 \$	7 000 \$
		Municipalité de La-Visitation-de-Yamaska	Installation d'afficheur de vitesse	10 000 \$	7 000 \$
		Municipalité de La-Visitation-de-Yamaska	Loisirs et bien être	20 000 \$	14 000 \$
		Municipalité de La-Visitation-de-Yamaska	Revitalisation	10 000 \$	4 013 \$
		Ville de Nicolet	Espace 12-Novembre-Addenda	4 383 398 \$	17 000 \$
		Municipalité du Village de Saint-Célestin	Aménagement intérieur du centre récréatif C-Bergeron	24 000 \$	16 800 \$
		Municipalité du Village de Saint-Célestin	Acquisition d'un écran numérique	45 000 \$	11 067 \$
		Municipalité du Village de Saint-Célestin	Éclairage du stationnement de l'Église	8 762 \$	6 133 \$
		Municipalité de la Paroisse de Saint-Célestin	Aménagement intérieur du centre récréatif C-Bergeron	24 000 \$	16 800 \$

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
		Municipalité de la Paroisse de Saint-Célestin	Installation d'un système de son au terrain de balle	3 715 \$	2 600 \$
		Municipalité de la Paroisse de Saint-Célestin	Éclairage du stationnement de l'Église	8 762 \$	6 133 \$
		Municipalité de la Paroisse de Saint-Célestin	Installation d'une passerelle permanente	19 266 \$	8 467 \$
		Municipalité de Saint-Elphège	Revitalisation et embellissement	96 225 \$	59 000 \$
		Municipalité de Saint-François-du-Lac	Ajout de services et équipements de sports et de loisirs	33 200 \$	23 240 \$
		Municipalité de Saint-François-du-Lac	Addenda Ajout de services Sports et loisirs	8 800 \$	6 160 \$
		Municipalité de Saint-François-du-Lac	Construction d'un hangar pour entreposage	38 800 \$	18 956 \$
		Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	Agrandissement Centre Richard Lebeau	952 428 \$	49 805 \$
		Municipalité de Sainte-Monique	Afficheurs de vitesse	10 836 \$	7 586 \$
		Municipalité de Sainte-Monique	Étude de l'Église-phase 2	15 000 \$	10 500 \$
		Municipalité de Sainte-Monique	Réfection de la patinoire et du Préau	52 579 \$	36 805 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Addenda-Programme agri-culture études	117 400 \$	10 000 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Afficheurs de vitesse	10 053 \$	7 037 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Embellissement et restructuration parc des loisirs	43 000 \$	30 100 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Carte interactive	2 835 \$	1 985 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Fête glacée-6 ^e édition	5 103 \$	2 872 \$
		Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval	Cabane Turcotte	185 830 \$	51 000 \$
			TOTAL	6 555 991 \$	641 859 \$

9.1 Soutien aux projets locaux pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités

Ce sont 30 projets qui ont été présentés pour la période 2019-2020 pour 13 municipalités. Le coût total des investissements dans ces localités est de 6 555 991 \$. Le montant total investi pour l'année 2019-2020 dans le cadre du FDST est de 641 859 \$.

Rappelons que cette période était la cinquième et dernière année du Fonds de soutien aux projets structurants de territoire pour laquelle la MRC aura investi par le biais du FDT le montant total de 1 360 000 \$ dans 62 projets dans toutes les municipalités sur une période de 5 ans. Favorisant l'amélioration de la qualité de vie des communautés, ces projets auront engendrés plus de 9 000 000 \$ en investissements.

ADMINISTRATION DE L'ENTENTE

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
Administration de l'entente	Identification des priorités et suivi des résultats	Direction générale, coordonnateurs et comptabilité et élus	42 500 \$	42 500 \$

Dans un objectif de formation continue, un fond de 10 000\$ a été créé, permettant ainsi d'offrir aux élus des formations en fonction de leurs besoins.